

Thématique « Hébergement d'urgence dans le domaine des dépendances et du sans-abrisme »

Séance d'échange de la CDVD ; 28 novembre 2022

Villes présentes : Lausanne, Yverdon, Fribourg, Bâle-Ville, Lucerne, Soleure, Bienne, Berne, Thoun, Saint-Gall, Aarau, Baden, Winterthur, auxquelles s'ajoute l'OFSP.

Le contenu de ce document n'est pas représentatif. Il est uniquement basé sur les opinions et les contributions des personnes qui ont participé à cette réunion d'échange.

1. Brève introduction du thème

Les villes sont de plus en plus confrontées à des défis dans le domaine de l'hébergement d'urgence et du sans-abrisme en raison de la diversité des groupes cibles et, dans certaines villes, par l'augmentation de la fréquentation des prestations mises en place. Parmi ces derniers figurent des personnes consommatrices de substances psychotropes. Cela soulève des questions d'accès aux offres d'aide au logement à bas seuil. Comment cette thématique a-t-elle évolué dans les différentes villes ? Et comment les villes relèvent-elles les défis ?

2. Situation actuelle dans les villes

2.1 Mobilité des bénéficiaires

Certaines villes présentes mentionnent un phénomène de déplacement (interne à un canton ou intercantonal). En effet, les bénéficiaires de diverses offres, telles que l'hébergement d'urgence pour la nuit, ne sont pas toujours originaires de la ville qui les accueille. Une des raisons est que dans leur canton ou ville d'origine, de taille généralement moins importante, il n'existe pas toujours une offre adéquate. Et lorsque c'est le cas, il n'y a généralement plus de places disponibles. Ainsi, ces villes vers lesquels affluent des personnes d'autres régions se retrouvent parfois obligées de refuser d'accueillir certaines personnes. Il est intéressant de relever que, pour diverses raisons, les individus (venus d'autres régions ou locaux), sollicitant un hébergement d'urgence pour la nuit ou restant dehors, possèdent généralement déjà un logement. Un parcours de vie particulier peut être une explication (ex. avoir été marqué par des années d'absence de domicile fixe).

Politiquement, ce phénomène de déplacement combiné à la non-occupation d'un logement soulève de nombreuses questions, voire des craintes, au sein de différentes villes. Cela est notamment le cas, car parmi les bénéficiaires figurent des personnes consommatrices.

2.2 Addictions, troubles psychiques et offres spécifiques

Les offres d'accueil spécifiquement dédiée aux personnes qui souffrent d'addiction semblent quasiment inexistantes. Du moins, leur structure assimilable à un foyer ne répond pas totalement aux nouveaux besoins observés (settings individuels tels que les appartements d'une pièce). Par conséquent, il s'agit d'un groupe qui, malgré une situation de précarité avérée, peut avoir des difficultés à bénéficier des offres mises en place. En effet, lorsqu'il est question de personnes plutôt actives la nuit et qui veulent avoir la possibilité d'aller et venir librement, la cohabitation avec les autres bénéficiaires (ex. familles avec enfants), tout comme le respect des règles (ex. ne pas avoir le droit de sortir), s'avère compliquée. C'est pourquoi, il s'agit d'un groupe qui est peu capté par les offres d'hébergement voire, qui en est exclu. Ces personnes se tournent alors vers des solutions différentes. Par exemple, elles passent la nuit dans un logement privé où elles consomment leur(s) substance(s) avec d'autres personnes. A ce titre, des formes d'hébergement à court terme contre diverses formes de rémunération (drogues, relations sexuelles, etc.) sont choisies. Face à ces options, les femmes sont particulièrement vulnérables. Les personnes souffrant d'addiction se tournent aussi vers des logements précaires aux loyers parfois excessifs. Enfin, il arrive que ces personnes restent aussi dans l'espace public pour y consommer. Chacune de ces options peut générer des nuisances sonores et/ou en termes de déchets problématiques.

Ces différentes observations soulèvent des questions en termes de développement d'offres spécifiquement adaptées à certains profils et groupes (ex. accueil de jour et/ou de nuit avec possibilité de dormir/se reposer). Cela est d'autant plus important sachant qu'une augmentation généralisée du nombre de profils

cumulant à la fois une situation de dépendance et des troubles psychiques est observée. A ce titre, le modèle du *Housing First*¹ a souvent été évoqué. Au niveau politique, des projets allant dans ce sens sont débattus dans différentes villes, et parfois déjà mis en œuvre. Des appartements destinés aux personnes consommatrices de substances psychotropes se basant sur ce modèle sont mis à disposition. Toutefois, il en faudrait davantage pour combler la demande.

2.3 Urgence et hétérogénéité de la situation

La perception de l'urgence du sans-abrisme au sens large varie selon les régions et les tailles des villes. De manière générale, les petites villes alémaniques semblent moins faire face à ce phénomène. Et lorsqu'il est observé, malgré une offre moins diversifiée et/ou moins accessible, des solutions sont rapidement trouvées (ex. hôtel). Comme vu, le phénomène de déplacement vers de grands centres urbains, observé dans différentes régions du pays, pourrait constituer une explication à cela. Du côté des grandes villes, différents facteurs font émerger de nouveaux défis. Par exemple, des groupes aux profils très différents vivant dehors sont observés (ex. parcs).

Dans tous les cas, l'augmentation du nombre d'individus cumulant une dépendance et des troubles psychiques ne devrait pas être perdue de vue, afin de ne pas devenir, à l'avenir, une urgence. L'ouverture de logements à bas seuil convenant aux personnes consommatrices pourrait faire partie de la solution.

3. Informations complémentaires

Les prochaines séances d'échange en ligne (13h30-15h00) de la CDVD auront lieu les : 20 mars, 28 août et 20 novembre 2023. Un séminaire d'une journée aura lieu à Berne le 1^{er} juin 2023.

La CDVD se réjouit d'accueillir de nouveaux membres (des villes). En cas d'intérêt, merci de nous écrire à l'adresse suivante : skbs-cdvd@bag.admin.ch.

¹ Vous trouverez plus d'informations sur le Housing First sur les liens suivants : [projet](#) (FR/EN) et [prestation](#) (FR)